

# DESTRUCTEUR D'ODEUR

*Réf 283*

*Assainissant d'air*

## **1. PROPRIETES :**

Détruit efficacement les odeurs par simple pulvérisation directement sur la source ou en brumisation dans l'air (pulvérisateurs, humidificateurs à ultra sons, évaporation naturelle, etc....).

Elimine les odeurs de tabac, d'ammoniaque, d'amine, d'hydrogène sulfure, ainsi que les odeurs de graisse, de cuisine, toilettes, déjections diverses, animaux, cages, litière, à l'intérieur des voitures (précaution : ne pas pulvériser sur le tableau de bord) etc...

Inhibe les nuisances olfactives résultants du confinement humain.

Neutralise les particules odorantes en suspension dans l'air par réactions chimiques de neutralisation et d'absorption (forte ionisation naturelle et pouvoir fixateur électrostatique).

Prévient l'apparition de mauvaises odeurs.

pH neutre, produit d'origine naturelle à base d'huiles essentielles.

## **2. MODE D'EMPLOI :**

Si utilisation sur du tissu, avant toute première utilisation, faire un essai sur une partie cachée du tissu.

Si après 24 heures aucune réaction n'est constatée, procéder à la vaporisation complète sur ce tissu.

Pulvériser directement le produit sur la source de mauvaises odeurs, ou dans l'air.

## **3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :**

Aspect :	Liquide limpide légèrement jaune
pH :	6 +/- 0,5
Densité :	1 +/- 0,02
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Huiles essentielles

## **4. CONDITIONNEMENT :**

Carton de 12 X 750 mL

Carton de 4 X 5 L

## **5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :**

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0283) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

**N° de révision 02-10-2007**